

NÉCROPOLE DE QANTARAH

(FOUILLES DE MAI 1914)

PAR

JEAN CLÉDAT

Tirage à part du *Recueil de Travaux relatifs à la Philologie et à l'Archéologie égyptiennes et assyriennes*. Vol. XXXVIII.



PARIS (VI^e)

LIBRAIRIE HONORÉ CHAMPION, EDITEUR

(Téléphone 828-20)

5, QUAI MALAQUAIS, 5

—
1916

Bibliothèque Maison de l'Orient



143579

CONDITIONS D'ABONNEMENT AU RECUEIL DE TRAVAUX

RELATIFS A LA PHILOGIE ET A L'ARCHÉOLOGIE ÉGYPTIENNES ET ASSYRIENNES

Le *Recueil* paraît par volume composé de quatre fascicules.

Les abonnements se font pour le volume entier, il n'est pas vendu de fascicules séparés.

PARIS	30 francs
DÉPARTEMENTS ET UNION POSTALE	32 —

Le volume, une fois terminé, est porté au prix de 35 francs.

EN VENTE A LA LIBRAIRIE HONORÉ CHAMPION

- ABOÛ BAKR AL-KHATÏB.** L'introduction topographique à l'histoire de Bagdadh (392-463 H = 1002-1071 J.-C.). Texte arabe accompagné d'une traduction française par G. Salmon. Gr. in-8°. 12 fr.
- ABOULFARAG (G.).** Le livre de l'ascension de l'Esprit sur la forme du ciel et de la terre. Cours d'astronomie rédigé en 1279, publié pour la première fois d'après les mss. de Paris, d'Oxford et de Cambridge, par l'abbé F. Nau. Texte syriaque et traduction française, 2 parties gr. in-8°, avec figures dans le texte. 21 fr.
- ABOUL-WALID MERWAN IBN DJANAH.** Le livre des parterres fleuris. Grammaire hébraïque en arabe, publiée par J. Derenbourg, membre de l'Institut. Gr. in-8°. 25 fr.
- — Le même ouvrage, traduit en français sur les manuscrits arabes par le rabbin M. Metzger. Gr. in-8°. 15 fr.
- ADJARIAN (H.),** élève diplômé de l'École des Hautes Études. Classification des Dialectes arméniens. 1909. In-8° avec une carte. 5 fr.
- ANNALES DE TUKULTI NINIP II, ROI D'ASSYRIE, 889-884,** par V. Scheil, de l'Institut, directeur d'études à l'École des Hautes Études, avec la collaboration de J.-E. Gautier, élève de l'École des Hautes Études. Ouvrage illustré de 2 héliogravures et 8 planches. 7 fr. 50
- AL-FAKHRI.** Histoire du Khalifat et du Vizirat depuis leurs origines jusqu'à la chute du khalifat abasside de Bagdadh (11-656 de l'hégire = 632-1258 de notre ère) avec des prolégomènes sur les principes du gouvernement par Ibn at Tiktakâ. Nouvelle édition du texte arabe par H. Derenbourg. Gr. in-8°. 25 fr.
- AMIAUD (A.).** La légende syriaque de Saint Alexis, l'homme de Dieu. 1 vol. gr. in-8°. 7 fr. 50
- ASANGA MAHAYANA-SÛTRALAMKĀRA.** Exposé de la Doctrine du Grand Véhicule selon le Système Yogacara. Edité et traduit d'après un manuscrit rapporté du Népal par Sylvain Lévi, professeur au Collège de France, directeur d'études à l'École des Hautes Études. Tome I. Texte, in-8°. 15 fr.
- Tome II. Traduction, introduction. Index. 12 fr.
- AURÈS (A.).** Traité de métrologie assyrienne ou étude de la numération et du système métrique assyrien considérés dans leurs rapports et dans leur ensemble. In-8°. 6 fr.
- — Essai sur le système métrique assyrien, 1^{re} fascicule. In-4°. 5 fr.
- BAHĀOULLĀH.** L'Épître au Fils du Loup. Traduction française par Hippolyte Dreyfus. Beau volume in-12. 4 fr.
- Un nouveau livre de Bahâou'llah, le fondateur du Bahaïsme, dont M. Hippolyte Dreyfus nous apporte la traduction française, le *Fils du Loup*, c'est le grand prêtre d'Ispahan, la Ville des Roses, auquel sa cruauté et ses déprédations ont valu ce surnom. Sous forme de « lettre ouverte », Bahâou'llah lui expose le but de sa mission, et lui rappelle les principaux événements de sa vie si tourmentée. C'est la dernière œuvre que le prophète écrivit avant de mourir à Saint-Jean-d'Acre, en 1892, et elle aide à comprendre le grand intérêt qu'après l'Orient, l'Amérique, l'Angleterre et même Paris commencent à porter à la nouvelle doctrine.
- BAILLET (A.).** Le décret de Memphis et les inscriptions de Rosette et de Damanhour. Gr. in-8°, avec une planche. 5 fr.
- BARTHELFMY (A.).** Gujastak Abalish. Relation d'une conférence théologique présidée par le Calife Mâmour. Texte pehlvi publié pour la première fois avec traduction, commentaire et lexique. Gr. in-8°. 3 fr. 50
- BEREND (W. B.).** Principaux monuments du Musée égyptien de Florence, 1^{re} partie : Stèles, bas-reliefs et fresques. In-f° avec 10 pl. photographées. 50 fr.
- BERGAIGNE (A.).** Quarante hymnes du Rig Véda, traduits et commentés. Publié par V. Henry. Gr. in-8°. 5 fr.
- — La religion védique d'après les hymnes du Rig Véda. Tome IV. Index, par M. Bloomfield. 5 fr.
- BERGAIGNE (A.)** et **HENRY (V.).** Manuel pour étudier le sanscrit védique. Précis de grammaire-Chrestomathie-Lexique. Gr. in-8°. 12 fr.
- BHAMINI VII ASA.** Recueil de sentences du Pandit Djagannâtha. Texte sanscrit publié pour la première fois en entier avec traduction en français et des notes par A. Bergaigne. Gr. in-8°. 8 fr.
- BLOCH (JULF.).** La phrase nominale en sanskrit. In-8°. 4 fr.
- BLONAY (G. DE).** Matériaux pour servir à l'histoire de la déesse bouddhique Tara. In-8°. 2 fr. 50
- BOISSIER (A.).** Documents assyriens relatifs aux présages. Tome I^{er}. Liv. 1 à 3. In-4°. 50 fr.
- J.-B. CHAI OT.** Inventaire sommaire des manuscrits coptes de la Bibliothèque Nationale. In-8°. 1 fr. 50
- CHEREF-FDDIN-RAMI.** Anis-el-'Ochchaq, traité des termes figurés relatifs à la description de la beauté. Traduit du persan et annoté par C. Huart. Gr. in-8°. 5 fr. 50
- CHRONIQUE DE GALĀWDĒWOS,** roi d'Éthiopie. Texte éthiopien traduit, annoté et précédé d'une introduction historique par William E. Conzelman. Gr. in-8°. 10 fr.

Avec les hommages de l'auteur
Cléd

NÉCROPOLE DE QANTARAH

(FOUILLES DE MAI 1914)

PAR

JEAN CLÉDAT

Pendant le mois de mai 1914, j'exécutai divers travaux dans l'ancienne ville égyptienne de Zarou, qui est située à trois kilomètres du village moderne d'El-Qantarah, travaux que je devais reprendre pendant l'hiver si les événements tragiques qui se déroulent en ce moment ne m'avaient obligé à demeurer en France. Mon but, dans cet espace de temps très court, était de pratiquer quelques sondages dans la ville et aussi dans la nécropole pour me rendre compte de l'état actuel du terrain. Les travaux précédents, exception faite pour ceux pratiqués par le Service des Antiquités dans la nécropole, ont été faits clandestinement, ou bien ont manqué de direction scientifique, et par conséquent ne peuvent nous servir; du reste, les monuments et objets recueillis ont disparu ou sont perdus.

Les fouilles entreprises par le Service des Antiquités, sous la direction de M. Chabán effendi, ont montré surabondamment l'intérêt que présente l'étude de la nécropole¹. Celle-ci commence dès la sortie du village moderne d'El-Qantarah, avec le premier plateau sablonneux situé immédiatement derrière la Quarantaine, que touchent les premières tombes. Du côté nord, elle se termine aux lagunes du lac Menzaleh, aujourd'hui desséchées; de ce côté, elle est traversée par la route de Syrie et la ligne télégraphique; de là, le cimetière se dirige vers le sud pour se terminer près des ruines de l'ancienne Zarou. Cette nécropole peut avoir une étendue d'environ deux à trois kilomètres de longueur. Les recherches effectuées jusqu'à ce jour n'ont porté que sur la partie de la nécropole qui avoisine El-Qantarah; les tombes ouvertes jusqu'à ce jour appartiennent toutes à l'époque romaine. C'est ce qui semble résulter d'une lettre de M. F. de Lesseps², où il décrit des tombes identiques à celles trouvées par M. Chabán effendi ou par moi au moment du percement du canal.

« En poussant, dit-il, un peu au delà de l'hôpital³, nous arrivâmes sur un vaste plateau en pente, qui est littéralement couvert de tombeaux. Ils paraissent remonter à une haute antiquité, à en juger par les stèles qui y ont été découvertes. Les corps sont couchés dans de grands cercueils de pierre blanche; ils sont entourés d'une couche de plâtre appliquée intérieurement sur les bandelettes, qui reproduit les traits du visage, en une forme ébauchée du corps. Les représentations religieuses sont figurées en relief sur la gaine; quelques enveloppes sont entièrement dorées.


1. *Annales du Service des Antiquités*, t. XII, p. 69; DARESSY, *Sarcophages d'El-Qantarah*, dans le *Bulletin de l'Institut français*, t. XI, p. 29.

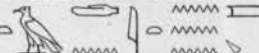
2. Dans le journal *L'Isthme de Suez*, 15 juillet 1860, p. 230.

3. Cet hôpital n'existe plus, et les dernières pierres ont servi à construire le *markaz* d'El-Qantarah.

» Dans la même nécropole antique, on a trouvé des corps ensevelis dans des caueux de briques; d'autres simplement placés dans deux jarres cylindriques de terre cuite, rapprochées bout à bout. »

Cependant, une autre lettre semblerait faire croire que des tombeaux de dates plus anciennes y ont été trouvés¹; malgré mes recherches, je n'ai trouvé aucune confirmation de la découverte d'une quantité de beaux sarcophages de granit dans les nombreux documents qui parlent des recherches faites à ce moment à El-Qantarah. Je pense que M. Ruysenaers, agent supérieur de la Compagnie, qui les signale, a été trompé, et que l'on a converti les sarcophages en calcaire blanc, vus par M. de Lesseps en sarcophages de granit. Il serait étrange qu'à un si court intervalle de temps, — trois mois et demi, — M. de Lesseps n'ait pas vu ou ait ignoré ces sarcophages?

Les ruines de la ville de Zarou sont assises à l'extrémité nord-est du lac de Ballah, dont le nom ancien est  Étang de Zarou des textes égyptiens; on le trouve encore à la date du XI^e siècle et le géographe Edrisi le signale sous la forme زار Zar, qui est le correspondant exact du mot égyptien. Ce lac se trouvait, dit-il, aux environs de Farama (Péluse) et touchait au lac de Tennis² ou de Menzaleh. Je ne puis donc accepter l'identification proposée par M. Daressy, qui reconnaît cet étang dans la partie marécageuse en bordure du lac Menzaleh, depuis Tanis jusqu'à El-Qantarah³.

La ville était approvisionnée d'eau douce par un canal dérivé du Nil, que l'on appelait « la Coupure » ; elle la traversait d'occident en orient; je présume que ce canal entretenait d'eau, au moins à une date postérieure, d'autres villes plus à l'orient et notamment Ostracine = Ouaradah⁴, à l'extrémité est du lac Sirbonis ou lac de Baudouin. Le canal traversait, par conséquent, toute la plaine du Djifar. On pouvait encore reconnaître les vestiges de ce canal, avant le percement de l'isthme de Suez, — il est indiqué sur quelques cartes, — dans celui sur lequel passait le « Pont du Trésor », *Qantarah-el-Khazneh*, et qui allait se déverser dans le lac Ballah. On retrouve d'autres traces de ce canal aux environs et à l'ouest d'El-Flousiyeh (anc. Ostracine)⁵. Ce canal nous est connu, pour la première fois, par une gravure d'un mur de Karnak du temps de Sêti I^{er}; il remonte pour le moins à une date antérieure à 1200 avant notre ère. M. R. Weill⁶ émet l'opinion d'un fossé périphérique inondé par la mer. Pour ma part, je ne puis partager cette hypothèse, la représentation de Karnak étant pleinement contradictoire. En effet, le canal est nettement rectiligne et coupe la forteresse en deux parties qui sont réunies par un pont. On ne comprendrait pas cette représentation si le canal avait entouré la ville au lieu de la partager, d'autant

1. Rapport de M. l'Administrateur délégué, agent supérieur S. W. RUYSSENAERS, dans *L'Isthme de Suez*, 1^{er} avril 1860, p. 160.

2. EDRISSI, trad. JAUBERT, t. I, p. 317.

3. DARESSY, *op. cit.*, p. 37. Cette région porte le nom de lac Menzaleh. Les barques de pêcheurs arrivent près d'El-Qantarah, où s'est établie une pêcherie prospère et assez importante.


4. W. SMITH, *Dictionary of Greek and Roman Geography*, au mot *Ostracina*.

5. J. CLÉDAT, *Autour du lac Baudouin*, dans les *Annales du Service des Antiquités*, 1909, p. 232.

6. R. WEILL, *Recueil des Inscriptions du Sinaï*, p. 6, note 1.

plus que le graveur a parfaitement noté, dans d'autres scènes de ce même tableau, les villes entourées d'eau; je ne puis croire à une simple fantaisie de sculpteur, et, si celui-ci a représenté un canal droit traversant une ville, c'est que ce canal, en réalité, était droit ou tout au moins rectiligne. Et il ne pouvait en être autrement, puisque c'était un canal fabriqué de mains d'hommes pour irriguer une région dépourvue d'eau douce. En outre, la présence dans ce canal de crocodiles indique bien qu'il s'agit d'une eau douce et non d'une eau salée. Ce seul fait est une preuve certaine que ce canal communiquait avec le Nil, la branche Pélusiaque, d'où provenaient les crocodiles, lesquels, si l'on en juge par la gravure, étaient nombreux dans ces parages.

La ville de Zarou, à la XVIII^e dynastie, était une forteresse de premier ordre. Placée à la frontière orientale de l'Égypte, elle était le point de départ des armées égyptiennes allant vers la Syrie. C'était, certainement, un des nombreux et des plus puissants anneaux de cette chaîne importante de forteresses qui barraient l'isthme; elle commençait au nord près de Péluse et se dirigeait vers le sud sur Héliopolis. Les Égyptiens l'appelaient le *Mur royal*, et plus tard les Arabes, qui en avaient gardé le souvenir, l'appelèrent le *Mur de la Vieille*¹. On ne connaît pas exactement son tracé, et je ne sache pas que l'étude de ce mur ait jamais été tentée.

Zarou fut également la capitale civile et religieuse du XVI^e nome, le Khent-abet ; l'on y adorait, sous la forme d'un lion, le dieu Horus, qui y avait un temple célèbre.

Par cet aperçu, abrégé de nos connaissances du lieu, mon programme de fouilles était donc tout indiqué et parfaitement arrêté : 1^o étude de la nécropole, 2^o recherche de la forteresse, 3^o retrouver si possible le tracé de l'ancien canal, et enfin 4^o rechercher l'emplacement du temple d'Horus.

La nécropole égypto-romaine est connue depuis longtemps, et les découvertes que j'y ai faites font l'objet de ce rapport.


L'enceinte de la forteresse, je l'ai reconnue au sud-est, sur la face sud et en partie sur la face ouest; la face sud a 195 mètres de longueur, avec quatre tours rondes et une aux angles; les murs construits en briques crues ont 4^m 55 d'épaisseur. Elle forme un quadrilatère aux côtés orientés exactement nord, sud, est et ouest. Je n'ai pas trouvé de portes, mais une des tours avait été sapée en croix.

D'après une carte manuscrite — en sept planches — de l'isthme de Suez, exécutée avant les travaux du percement du canal maritime, est indiqué l'emplacement de l'obélisque que j'ai publié il y a quelques années². J'ai supposé, d'après cela, que ce point pouvait représenter la position du temple. Il est marqué au nord des ruines et à l'est de la forteresse. Mes sondages n'ont donné aucun résultat; peut-être l'obélisque avait été déplacé dans l'antiquité.

Il y a une trentaine d'années on a vu, sans pouvoir m'indiquer exactement le lieu,

1. Éd. MEYER, *Histoire de l'Antiquité*, trad. MORET, t. II, p. 295; MASPERO, *Les Mémoires de Sinouhît*; MAQRIZI, trad. BOURIANT, p. 86, 106, 410 et 578.

2. J. CLÉDAT, *Notes sur l'Isthme de Suez*, dans le *Rec. de Trav.*, XXI.

deux animaux — sans autre spécification — en granit, à moitié ensevelis dans la terre. Ce sont probablement des sphinx, ou peut-être la représentation du dieu Horus sous la forme de *lion de Zar*, . Mes recherches et mes informations auprès des gens du village n'ont pas mieux réussi que celles faites pour le temple. Ont-ils disparu? Je l'ignore. Et cela paraît étrange, car plusieurs Arabes, habitant depuis fort longtemps le pays, qu'ils n'ont jamais quitté, ont connu ces monuments et n'ont rien su de leur disparition.

Dans l'enceinte de la forteresse, mes sondages ont amené la découverte d'une importante canalisation et celle d'un portique d'époque romaine. Le portique a 26^m 50 de longueur, avec neuf colonnes dont il ne restait plus que les bases en marbre blanc. Le canal traverse la colonnade dans sa partie orientale.

Dans ces diverses recherches dans la ville, — qui n'ont duré que quinze jours, — je n'ai trouvé aucun document écrit. J'espère être plus heureux dans les prochaines campagnes que je compte reprendre lorsque les événements me le permettront. En somme, ces premiers travaux n'avaient d'autre but que de m'orienter dans un site nouveau, qui a été longtemps exploité comme carrières, ou fouillé sans esprit scientifique avec le seul but de recueillir quelques menus objets. Cependant, j'ai trouvé les substructions importantes d'un édifice, qui me font croire que le travail de ces carriers n'a pas été aussi loin qu'on pouvait le supposer, ce qui permet d'espérer pour l'avenir d'intéressantes découvertes. Je me contente aujourd'hui de les signaler. Je ne donne pour le moment que les travaux exécutés dans la nécropole.

Ici comme dans la ville, mes travaux n'ont duré que quinze jours, après avoir ouvert une centaine de tombes. Je ne mentionnerai dans ce rapport que les plus importantes et celles qui ont donné des objets ou des renseignements funéraires. La plupart du temps, le mort est posé directement en terre; d'autres fois, il est enfermé dans deux vases ajoutés bout à bout, ou bien dans un cercueil en terre cuite plat avec un couvercle sur lequel est modelée grossièrement une figure humaine. Ce sont les modes d'ensevelissement les plus fréquents et certainement les plus pauvres.

I. *Sarcophages calcaires* (fig. 1). — Quatre cercueils monolithes, groupés ensemble sur deux rangs et deux

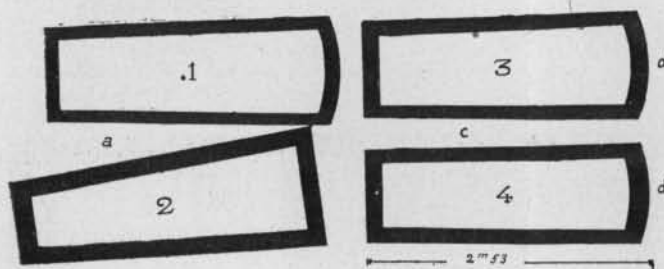


Fig. 1. — Tombe n° 1.

par deux; ils ont été déposés dans une fosse creusée dans le sable et à des niveaux différents. Ce fait semble indiquer que le dépôt de ces sarcophages a été fait à des dates différentes. On peut supposer que ces tombes appartenaient à la même famille, mais

aucune inscription n'a confirmé cette supposition.

Tous ces cercueils, sauf un qui était intact, avaient été violés et même brisés en partie; l'un d'eux n'avait conservé que le fond de la cuve; les couvercles avaient subi le même sort. La tête du cercueil qui est, moins le n° 2, légèrement cintré est tournée vers l'ouest, le mort regardant vers l'est. Les voleurs qui ont dépouillé ces tombes ont emporté les objets précieux ou ayant une valeur vénale; ils n'ont laissé que les amulettes et les *oushabtis* que j'ai ramassés hors de la cuve. Malheureusement ces petits monuments sont anépigraphes et ne sont d'aucune utilité pour identifier les morts.

Les amulettes recueillies sont de natures diverses, ainsi que les pierres qui ont servi à les faire; ce sont des scarabées, *tat*, Isis et Osiris, ibis, cynocéphales, disque solaire, etc.

Trois types d'oushabtis ont été recueillis, et chacun d'eux groupé séparément en un point que j'indique par une lettre sur le plan.

Premier type, *a*. — Oushabtis d'environ 0^m 14 de hauteur; travail assez soigné, vernis bleu foncé, quelquefois tournant au vert. Nombre total trouvé, 145.

Deuxième type, *b*. — Oushabtis ne dépassant pas 0^m 10 de hauteur; travail très médiocre; vernis vert pâle, arrivant à se confondre avec la couleur rosée de la terre. Souvent le vernis ne couvre pas la terre et laisse celle-ci à nu. Nombre recueilli, 189.

Troisième type, *c*. — Ces oushabtis sont en moyenne de 0^m 18; ils sont d'une facture plus soignée que les précédents, et le vernis bleu foncé translucide est beaucoup plus beau. Les détails de la figure sont mieux indiqués, le modelé général est supérieur. Toutefois elles sont inférieures aux mêmes figurines des époques antérieures. Nombre recueilli, 149.

Enfin, j'ai trouvé dans le groupe *b* la partie supérieure d'un petit oushabti sculpté dans un rognon de silex de couleur rougeâtre. La tête est grossièrement ébauchée.

Ces figurines semblent avoir été déposées intentionnellement hors des sarcophages.

II. *Cercueils à manchons en terre cuite*. — Ils étaient au nombre de quinze, posés sur deux rangs et placés côte à côte. Le corps était plongé dans un bain de sable mêlé de sel. Aucun objet.

III. *Mausolée* (fig. 2). — Longueur, 8^m 60; largeur, 2^m 90. Il est orienté, dans sa longueur, est-ouest. Primitivement il se composait d'au moins deux parties : d'abord, du caveau funéraire construit dans le sol et d'un étage supérieur ou chapelle, hors du sol, qui a disparu presque entièrement et dont le plan intérieur, dans l'état actuel de la construction, n'est pas possible à reconstituer. C'est malheureusement une observation que j'ai faite

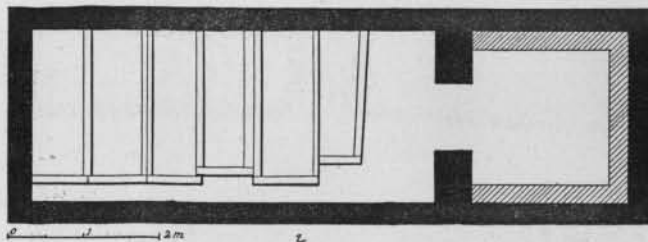


Fig. 2. — Tombe n° 3.

pour tous les autres mausolées, la partie visible ou extérieure du tombeau étant plus particulièrement soumise à l'exploitation et par conséquent à la ruine. Mais, dans tous les cas, j'ai pu constater l'existence de cette partie de l'édifice.

On pénètre à l'intérieur du caveau par une ouverture percée dans le plafond et fermée par une dalle en pierre; généralement cette ouverture est réservée sur la paroi est du caveau, sans communication avec l'étage supérieur.

La construction est entièrement établie en moellons liés à du mortier de plâtre. Ce mortier, avec le temps, prend une très forte consistance et une dureté que la pioche n'entame qu'avec peine. La pierre employée est un calcaire gypseux ou nummulitique abondant dans la région.

Le caveau, la seule partie qui reste, était composé de deux salles voûtées. La première, celle par où l'on pénètre, est située du côté est. Sur les trois autres côtés, est un second mur en briques crues, de 0^m 25 d'épaisseur, qui s'appuie contre le mur de pierre. Cette chambre était réservée aux fossoyeurs pour le maniement des cadavres que l'on transportait dans la seconde salle, beaucoup plus spacieuse, à laquelle on accédait par une petite porte étroite et basse, surmontée d'un plein cintre, large de 0^m 90 et haute de 0^m 75 seulement, juste l'espace pour passer les corps. Dans cette salle et le long de la paroi nord étaient disposés transversalement les cercueils. Ceux-ci, fabriqués avec de simples dalles de pierre, posées de champ et bout à bout, semblent avoir été construits au fur et à mesure des besoins; ils sont de dimensions inégales. Ils sont au nombre de six, appuyés les uns contre les autres, la paroi droite du premier servant généralement de côté au second cercueil. Ces sortes de cuves n'ont pas de fond, le cadavre reposant directement sur le sable humide. C'est pour cela que les corps qui reposent dans un terrain souvent très humide sont généralement mal conservés.

Les corps étaient enfermés dans une gaine de plâtre, d'une épaisseur de un à deux millimètres, la tête recouverte d'un masque également en plâtre. L'enveloppe du corps avait des ornements peints en relief ou simplement peints; quelquefois même, les deux modes étaient employés simultanément, comme cela se voit sur la gaine du premier corps qui occupait la cuve du fond de la salle; la partie supérieure correspondant aux épaules et à l'estomac était ornée de motifs religieux moulés en relief; l'inférieure, au contraire, ne portait qu'une ornementation peinte. La gaine de l'un d'eux avait été enduite d'un bleu couleur outremer, légèrement foncé et uniforme. L'humidité avait détruit en partie les corps, et les enveloppes de plâtre étaient brisées ou fendillées en menus morceaux; les masques eux-mêmes, plus épais et paraissant plus résistants, n'ont pu se maintenir après une exposition de quelques heures à l'air. Dans ces tombes aucun objet n'a été trouvé, les voleurs ayant complètement dépouillé les cercueils.

IV. *Sarcophage en terre cuite* (fig. 3). — Il était composé de plusieurs parties : deux pour le couvercle, deux pour le fond et deux pour les côtés; elles étaient coupées à peu près dans le milieu de la longueur. Longueur totale, 1^m 79; largeur aux épaules, 0^m 52; largeur aux pieds, 0^m 30. Le côté de la tête est arrondi. Sur le haut du couvercle est une tête humaine, grossièrement modelée en relief. La pâte, pour rendre les reliefs

du nez, des oreilles, des lèvres et des mains, a été prise autour de ces différentes parties du corps et dans l'épaisseur de la plaque d'argile. Cette fabrication, qui est sûrement la dernière étape du sarcophage anthropoïde, donne à ces figures un aspect assez barbare et dénué de tout caractère et expression. Il ne rappelle que de très loin son ancêtre de l'époque des Saïtes. La tête est entourée d'un bourrelet en forme de flot qui longe le bord du couvercle et en fait le tour.

Le couvercle est une plaque d'argile de 0^m 04 d'épaisseur avec un rebord intérieur de 0^m 03 de profondeur, qui s'adapte aux côtés de la

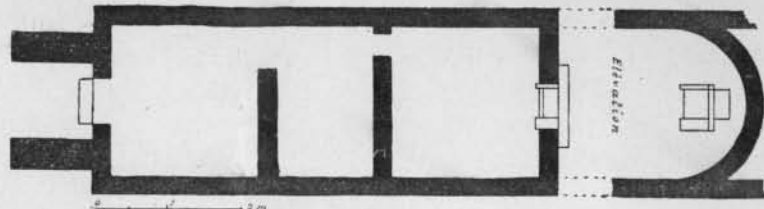


Fig. 3. — Tombe n° 6.

cuve. La tête du mort était couverte d'un masque en plâtre peint, qui avait été brisé et dont il ne restait que quelques morceaux. Les bras étaient ramenés sur les avant-bras le long du corps. Aucun objet n'a été trouvé dans ce cercueil qui était orienté à l'est.

V. *Trois sarcophages en terre cuite, accolés les uns aux autres.* — Ils sont semblables au numéro précédent, et le mort garde la même position, les bras repliés sur les avant-bras. Sur le cadavre du milieu était placée, en haut de la poitrine, une coupe en terre émaillée bleu. Autour de la tête on avait posé une couronne de terre glaise, et sur la figure un masque en plâtre peint. Je n'ai rien trouvé dans les deux autres cercueils.

VI. *Mausolée.* — Il ne restait que le caveau funéraire. Longueur, 7^m 35; largeur, 2^m 50. Les murs sont construits en moellons. Le caveau proprement dit n'a que 6^m 20; il est voûté et a deux mètres de hauteur, mesure prise du centre de la voûte. Sur la paroi est, on a appliqué perpendiculairement à la muraille deux murettes de 1^m 10 de longueur, qui encadrent la porte du caveau; celle-ci était fermée par une dalle de pierre, de mêmes dimensions que l'ouverture, mais appliquée à l'extérieur contre le mur, et non dans l'épaisseur du mur. Les voleurs avaient pénétré à l'intérieur par une ouverture pratiquée dans le plafond. Le caveau était divisé en trois salles, séparées par des murettes en briques crues, de 0^m 40 de hauteur seulement. Les deux du fond étaient réservées aux morts; la troisième, au service funéraire. Au milieu de la paroi ouest du caveau, face interne et dans le haut, était une grande stèle funéraire, composée de trois parties; la stèle proprement dite, un linteau et deux pierres moulurées qui encadraient la stèle. L'humidité a presque totalement détruit ce monument; les figures et les inscriptions qui étaient gravées sur l'une des faces sont à peu près effacées. La tombe, à une époque indéterminée, a été complètement inondée et l'eau paraît y avoir séjourné assez longuement. La stèle était recouverte d'un épais limon et gluant, que j'eus beaucoup de peine à faire disparaître. La partie supérieure de la

stèle était ornée à son sommet d'une gorge égyptienne surmontée des deux serpents affrontés. Au-dessous, figure le vautour, les ailes éployées. Dans la partie inférieure, la plus importante, figure à droite, sculpté en creux, un homme debout, en adoration devant le dieu Anubis. Je ne puis préciser davantage, l'état du monument ne le permettant pas.

Les morts reposaient directement sur le sol; ils étaient séparés les uns des autres par de petites murettes en briques crues, de 0^m 20 de hauteur. Les voleurs avaient non seulement pillé la tombe, mais encore avaient brisé les corps et dispersé les ossements dans l'intérieur du caveau. Quelques petites feuilles d'or, coupées en losange et figurant au repoussé un œil, ont été ramassées à terre. J'avais recueilli autrefois de ces feuilles dans les nécropoles de Qasr-Gheit, de Mahemdiah et de Cheikh-Zouède. C'est à Qantarah pour la première fois que je dépouille des momies avec des amulettes semblables et trouvées en place (v. tombe XII). Ces petits monuments, toujours en or et avec l'image de l'œil, gravés au repoussé, sont spéciaux aux morts qu'ils servaient à protéger. On ne les trouve que dans les tombes romaines et dans les tombes égyptiennes de même date, comme c'est ici le cas; ils semblent avoir remplacé les amulettes purement égyptiennes. On les trouve sur les yeux, le nez, la langue et enfin sur le pubis. Cette mode s'était répandue jusqu'en Algérie, où ils ont été signalés.

VII. *Huit sarcophages assemblés sur une seule ligne.* — Ils n'avaient pas de fond; les côtés et le couvercle étaient formés de plusieurs morceaux de dalles rectangulaires mis bout à bout et sans ciment. Les tombes étaient violées, et je n'ai trouvé dans les cuves que des fragments de masques en plâtre.

Après le dernier sarcophage du côté ouest, on avait placé deux autres cercueils à manchons; puis un mort sans cercueil, avec, sur la face, un masque qui était en très mauvais état et s'était brisé. Sur ce corps j'ai trouvé, probablement posés par les spoliateurs, des morceaux d'un sarcophage en terre cuite.

VIII. *Mausolée construit en pierre taillée et appareillée.* — Le caveau est rectangulaire et voûté. Longueur, 5^m 40; largeur, 2^m 60. Comme le numéro VI, il avait été envahi par les eaux qui avaient entraîné avec elles une quantité considérable de sable et de limon et avaient comblé aux deux tiers le caveau. Pourtant cette tombe est située sur une des parties les plus élevées du plateau. De ce point, il y a une différence de plusieurs mètres avec le niveau supérieur des eaux des lacs Ballah ou Menzaleh, même pendant les plus hautes eaux. Je pense que ce sont les pluies qui ont pénétré les tombes après la profanation et y ont séjourné longuement, car j'ai ouvert plusieurs caveaux qui ne portaient aucune trace d'humidité et qui était à un niveau inférieur à celle-là. Dans les tombes fouillées en 1911 par M. Châban effendi, et que j'ai vues pendant les travaux, il ne me souvient pas d'avoir fait une semblable observation. Donc les faits sont isolés et ceux reconnus semblent bien être le résultat des eaux de pluie. Dans le cas présent, il faut supposer que ce n'est qu'après la violation du tombeau et après la démolition de l'étage supérieur que les eaux, accompagnées de sable et de terre, ont pu pénétrer à l'intérieur de l'édifice.

Une petite porte à plein cintre, réservée dans le milieu de la paroi est, donne l'accès du caveau. Au fond de la paroi ouest, est scellée dans la muraille une stèle avec fronton égyptien; elle n'a pas d'inscriptions, ou elles ont disparu. Dans la salle du fond, trois morts séparés par des dalles de pierre. Dans l'autre chambre, des corps brisés, posés les uns contre les autres et sans séparation. La disposition intérieure de ces tombes étant sensiblement pareille aux précédentes, on voudra bien se reporter aux plans donnés plus haut. Le tombeau était vide d'objets.

A l'extérieur de la construction, du côté ouest, j'ai recueilli un certain nombre de vases en terre et en verre, déposés à quelques centimètres dans le sol.

1° Vase en verre bleu clair. Hauteur, 0^m 185; col long et s'élargissant vers le col, bord aplati; la panse est large et plate, avec une base concave.

2° Jarre de moyenne grandeur, 0^m 66; au col sont attachées deux anses rondes; la panse est ventrue dans le haut et se termine en pointe à la base; stries horizontales le long du corps. Terre brun rouge. Brisée.

3° Grosse marmite à quatre anses attachées au col et à la panse. Hauteur, 0^m 28; largeur, 0^m 23. Terre ordinaire brun rouge.

4° Vase terre brun rouge. Hauteur, 0^m 335. La panse est en forme d'olive coupée à la base. Le haut se termine par un col assez court, à large ouverture. Deux anses s'attachent au milieu du col et dans le haut de la panse.

5° Marmite de même forme que le n° 3. Hauteur, 0^m 12; diamètre à l'ouverture, 0^m 16. Terre rouge clair.

6° Marmite comme la précédente. Hauteur, 0^m 16; diamètre à l'ouverture, 0^m 11. Terre rouge clair.

7° Olpé. Hauteur, 0^m 165. Terre rouge.

8° Quatre coupes, dont deux avec anses : diamètre, 0^m 11; hauteur, 0^m 075; deux sans anse : diamètre, l'une, 0^m 125; l'autre, 0^m 09. Toutes les deux ont comme hauteur 0^m 07.

Il y avait encore avec ce lot de nombreux débris de vases et de lampes brisées, sans ornement et de travail médiocre.

IX. *Groupe de neuf sarcophages formés de dalles en calcaire.* — Les couvercles sont également composés de plusieurs dalles. Longueur, 1^m 90; largeur à la tête, 0^m 53 et 0^m 24 aux pieds (dimensions prises à l'intérieur du sarcophage). La poitrine du mort était enveloppée dans une gaine de plâtre, et sur la face était posé un masque de plâtre. Les jambes et le bas du corps étaient nus. Aucune amulette. Mauvaise conservation des masques et de la gaine.

X. *Mausolée entièrement construit en briques crues.* — Il ne reste plus de l'édifice que le bas des quatre murs du caveau. A l'intérieur, deux sarcophages monolithes en calcaire.

A. Ce sarcophage, pour le mieux protéger contre les spoliateurs, avait été enveloppé d'un mur épais de briques crues, de 0^m 50 à 0^m 60 d'épaisseur. Il a 2^m 06 de

saient sur un lit de terre glaise. Deux tombes seulement n'avaient pas été violées; j'ai trouvé sur chacun des morts un certain nombre d'amulettes, que mes ouvriers avaient malheureusement déplacées à mon arrivée.

Premier cercueil : huit udjas, deux cynocéphales, une colonnette, une équerre, une boucle *oet*, une plume d'Ammon, un Horus à tête d'épervier, un soleil sur l'horizon, un signe *Aper*, une tablette.

Deuxième cercueil : deux plumes d'Ammon, une Isis assise avec enfant sur les genoux.

XIII. *Tombe isolée et formée de dalles en calcaire.* — Pas de fond. Les pierres étaient scellées au plâtre. Le mort était réduit en une poussière couleur brun rouge foncé. Sur le corps j'ai recueilli des feuilles d'or, taillées en forme de losange, et sur lesquelles est figuré au repoussé un œil dessiné plus ou moins schématiquement. Elles sont disposées sur le corps de la façon suivante : une sur les yeux, une à l'ouverture du nez, une sur la langue, une à la place du cœur et enfin une à la place du pubis. Ces sortes d'amulettes ont en moyenne 0^m 02 de longueur et 0^m 015 pour la largeur. A droite du mort, à côté de l'avant-bras, était un scarabée en pierre grise.